




Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation
and Nuclear Safety

WATER DIALOGUES FOR RESULTS



LES DIALOGUES POUR DES RÉSULTATS

MESSAGES CLÉS
POUR ACCÉLÉRER LA
MISE EN ŒUVRE
INTERSECTORIELLE DE
L'ODD 6



L'eau est un catalyseur majeur de co-bénéfices multiples pour d'autres secteurs et de réponses aux enjeux mondiaux. Sans eau, le développement durable est impossible. Le changement climatique a un impact direct sur la disponibilité et la qualité de l'eau ; l'urbanisation, la croissance démographique et le développement économique exercent une pression croissante sur les ressources ; les écosystèmes et la biodiversité sont menacés, des pandémies émergent – l'urgence d'une action intersectorielle est manifeste.

Nous, la communauté mondiale des États membres des Nations Unies, les organisations multilatérales, les Grands Groupes des Nations Unies, sommes parvenus à une étape décisive si nous voulons parvenir à la bonne réalisation du développement durable à l'horizon 2030. Nous partageons le même engagement fort de faire progresser les buts et cibles de l'Agenda 2030 ainsi que des autres agendas mondiaux en accélérant l'action sur l'eau. Nous reconnaissons que le respect des droits humains et la garantie des processus inclusifs et participatifs sont indispensables pour atteindre ces buts et cibles.

Nous soutenons la mise en œuvre des objectifs de la Décennie internationale d'action « L'eau pour le développement durable » 2018-2028 (Décennie d'action pour l'eau) et considérons la Conférence 2023 des Nations Unies de l'évaluation à mi-parcours de la Décennie de l'action pour l'eau comme une occasion pour la famille des Nations Unies et toutes les parties prenantes d'intensifier les actions inclusives et ciblées pour accélérer la mise en œuvre des buts et cibles liés à l'eau dans tous les agendas mondiaux. Nous saluons le Cadre Mondial d'Accélération de l'ODD 6 qui constitue une excellente orientation analytique pour réaliser ces progrès.

Nous reconnaissons explicitement l'importance et le rôle critique des acteurs non-étatiques, qui doivent être impliqués en tant qu'acteurs de premier plan pour traduire dans la réalité les messages ci-dessous. Les États, les acteurs multilatéraux et les Nations Unies doivent créer un environnement porteur, des circuits et structures de soutien pour impliquer les acteurs non-étatiques. Sans leur aide, nous ne pourrions atteindre les objectifs et cibles liés à l'eau de l'Agenda 2030.

Les **DIALOGUES DE L'EAU** ont rassemblé des régions du monde, des décideurs gouvernementaux, des experts techniques et des représentants des Grands Groupes des Nations Unies dans l'objectif de se défaire des affaires habituelles et du cloisonnement des mentalités, afin de proposer une action intersectorielle pour accélérer la mise en œuvre de l'ODD 6. Les résultats sont des recommandations détaillées [\[Link\]](#) ainsi que les messages clés ci-dessous qui représenteront les contributions officielles à l'examen approfondi à mi-parcours de la Décennie de l'eau, en 2023.

1.

FINANCER POUR ACCÉLÉRER

Un nouveau paradigme : Les gouvernements, les institutions financières nationales et internationales, et les acteurs multilatéraux, doivent améliorer le ciblage et l'utilisation efficace du financement existant, mobiliser les ressources internes des pays, attirer des investissements complémentaires de sources privées et publiques.



Une gestion pérenne des ressources hydriques, l'eau potable saine, l'assainissement et l'hygiène peuvent améliorer considérablement la santé publique, sauvegarder l'environnement, réduire les risques de catastrophe (y inclut les risques liés au changement climatique et aux pandémies) et jeter les bases d'un développement économique durable. Étant donné la portée et l'ambition de l'Agenda 2030, ainsi que le déficit de financement existant déjà actuellement dans le secteur de l'eau, il sera nécessaire d'aller au-delà du financement public traditionnel et de l'Aide Publique au Développement. Cela nécessitera des efforts collectifs et inclusifs des gouvernements, des banques, du secteur privé, des milieux philanthropiques ainsi que la société civile, qui nécessiteront pour leur part un cadre réglementaire, institutionnel et politique stable

Le rôle immédiat de tous les niveaux de gouvernement et des prestataires de services est

- ▶ Améliorer l'environnement propice aux investissements dans les infrastructures hydrauliques durables de gestion des ressources et des services, en tenant compte des interdépendances et des co-bénéfices entre l'eau et les autres secteurs ; envisager des modèles innovants de financement, y compris les enseignements du financement du climat ;

Le rôle immédiat des organisations multilatérales est

- ▶ Renforcer les capacités institutionnelles des pays bénéficiaires en promouvant la transparence, la participation et la redevabilité, ce qui permettra d'améliorer la bancabilité, tout en finançant des études de faisabilité et des activités de validation de principe pour augmenter le nombre de projets bancables.

Le rôle immédiat du système des Nations Unies est

- ▶ Incorporer des mécanismes de financement, d'encadrement et d'entretien durables dans toutes les interventions sous forme de projets associés à l'eau, notamment les infrastructures à petite échelle dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, et des mesures d'urgence à la coopération au développement.

2.

DES DONNÉES POUR ACCÉLÉRER

Des prises de décisions fondées sur les données. Les décideurs (des ménages aux décideurs politiques) doivent avoir l'accès et la capacité nécessaires pour utiliser des données ventilées de qualité, accessibles, en temps voulu et fiables pour pouvoir analyser, planifier et mettre en œuvre une action intersectorielle efficace, afin que personne ne soit exclus.



Les données et informations liées à l'eau sont essentielles pour comprendre les contraintes sociales, économiques et environnementales et la complexité des enjeux de l'eau, ainsi que pour cibler efficacement les mesures et les financements. Grâce aux technologies modernes et aux nouvelles sources de données, l'accès aux données, leur analyse et leur transparence n'ont jamais été aussi grands. Les données doivent être adéquates à tous les niveaux et répondre aux défis inhérents provoqués par le changement climatique. Ce n'est qu'avec les capacités nécessaires à la collecte, à l'analyse et à l'échange de données que des décisions et stratégies informées permettront de traduire la planification et les investissements en action.

Le rôle immédiat de tous les niveaux de gouvernement et des prestataires de service est

- ▶ Investir dans, et de soutenir, les institutions pour leur permettre d'exploiter des systèmes adéquats de contrôle de l'eau et de l'assainissement, fondés sur les besoins et les capacités locaux, et qu'elles soient en mesure de recueillir des données ventilées par genre, qualitatives, accessibles, en temps voulu et fiables, qui seront à la base de la prise de décision et des informations au grand public.

Le rôle immédiat des organisations multilatérales est

- ▶ Soutenir activement les gouvernements dans la mise en œuvre et le renforcement de collecte de données ventilées au niveau national, de systèmes de suivi et de compte rendu, adaptés aux besoins et ressources locaux, notamment en soutenant les technologies innovantes et le renforcement des capacités, en prévoyant des fonds affectés aux données et au suivi dans tous les budgets de programmes et de projets.

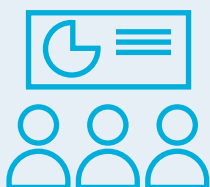
Le rôle immédiat du système des Nations Unies est

- ▶ Soutenir les efforts de contrôle locaux et nationaux en affectant en priorité les ressources disponibles de l'ONU à un renforcement des ressources humaines et financières dans l'initiative intégrée de l'ONU-Eau et le système des coordonnateurs régionaux, et en renforçant la plate-forme de données de l'ONU-Eau pour permettre une collecte intégrée et intersectorielle des données, un débat et un impact sur l'élaboration de stratégies.

3.

LES CAPACITÉS POUR ACCÉLÉRER

Une approche inclusive : le renforcement des capacités doit, au-delà d'une simple formation, représenter un transfert global de connaissances, afin de promouvoir la prise de décision, la planification et la mise en œuvre intersectorielle, en intensifiant la coopération horizontale et verticale à tous les niveaux.



Le besoin de prendre en compte les interdépendances et co-bénéfices avec d'autres secteurs dans la planification, l'élaboration de stratégies et l'action, nécessite les capacités, les connaissances et la volonté de surmonter les frontières sectorielles et institutionnelles. Le renforcement des capacités, dans leur forme et dans leur contenu, doit refléter la nature des ambitions intersectorielles de l'Agenda 2030 et les liens qu'il entretient avec d'autres agendas mondiaux. Au niveau individuel, les méthodes de formation traditionnelles doivent être complétées par un apprentissage actif intersectoriel et de la formation sur le tas.

Le rôle immédiat de tous les niveaux de gouvernement et des prestataires de service est

- ▶ Renforcer les capacités à la coopération intersectorielle des institutions et parties prenantes nationales et locales en renforçant la coopération avec les établissements d'enseignement et de formation professionnelle pour promouvoir de nouveaux modèles de partenariat, élaborer des programmes intersectoriels qui sont basé sur des besoins réelles, tout en soutenant de l'apprentissage qui est sensible à la dimension du genre, la formation en cours d'emploi et les mesures destinées à fournir des capacités là où il y a besoin.

Le rôle immédiat des organisations multilatérales est

- ▶ Renforcer et de promouvoir le transfert de connaissances entre utilisations et utilisateurs intersectoriels dans les pays et bassins et entre eux, afin d'encourager la mise en œuvre d'une gestion intégrée, sensible à la dimension du genre, des ressources hydriques (y compris les nappes phréatiques et l'eau verte), en mettant particulièrement l'accent sur d'autres sources d'eau, par exemple en recyclant, en réutilisant et en récupérant l'eau et autres ressources à partir de l'eau usée et des boues de vidange.

Le rôle immédiat du système des Nations Unies est

- ▶ Rassembler, évaluer et recommander des bonnes pratiques promouvant le partage de connaissances et d'expériences ; de donner des orientations et de renforcer les capacités, par exemple par l'Initiative pour le renforcement des capacités d'ONU-Eau et le Système des coordonnateurs régionaux, afin d'intensifier les concepts et méthodes éprouvés, par exemple concernant les approches intersectorielles.

4.

INNOVER POUR ACCÉLÉRER

Une trajectoire de transformation : Les décideurs doivent combiner les connaissances traditionnelles avec la technologie moderne et les méthodes innovantes en associant de multiples parties prenantes, afin d'augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'eau et de garantir un approvisionnement durable en eau douce, en particulier dans les régions souffrant de stress hydrique et des bassins transfrontaliers.



La recherche et développement, les solutions techniques et financières innovantes, mais également de nouveaux modèles de gouvernance et de gestion inclusifs et circulaires sont absolument nécessaires pour procéder à l'accélération de la réalisation intersectorielle de l'ODD 6. La valeur culturelle de l'eau se traduit par une mentalité transnationale et inclusive pour une innovation permanente. Le savoir traditionnel et indigène est nécessaire au même moment où les technologies modernes et la numérisation donnent la possibilité d'accélérer la mise en œuvre et de gérer les incertitudes croissantes liées aux impacts du changement climatique.

Le rôle immédiat de tous les niveaux de gouvernement et des prestataires de service est

- ▶ Déployer des solutions fondées sur la nature ensemble avec l'infrastructure grise, et appliquer les connaissances pertinentes des peuples traditionnels et indigènes au plan local, d'utiliser la technologie moderne pour faire un usage plus efficace de l'eau, pour assurer une gestion intégrée et durable des ressources en eau, pour améliorer la gestion des risques de catastrophe, pour intégrer la conservation des écosystèmes, par exemple dans l'agriculture et l'industrie, comme le moyen principal d'adaptation au changement climatique et pour l'inversion des tendances polluantes actuelles à l'origine de dégradation de l'habitat naturel, de la perte de biodiversité et de pénurie d'eau.

Le rôle immédiat des organisations multilatérales est

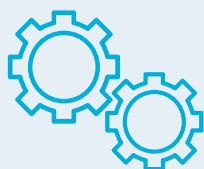
- ▶ Soutenir les investissements dans l'innovation et l'intensification de projets pilotes innovants, par exemple ceux qui intègrent les fonctions de l'écosystème et les solutions fondées sur la nature à l'infrastructure grise, élaborer des solutions à bas coût pour n'exclure personne ; soutenir activement la diversification des sources hydriques de façon attentive à l'environnement.

Le rôle immédiat du système des Nations Unies est

- ▶ Elaborer une approche commune d'intégration de la biodiversité et des solutions fondées sur la nature en conjonction avec l'infrastructure grise dans les programmes et plans stratégiques ; de promouvoir conjointement leur mise en œuvre au sein de toutes les institutions pertinentes de l'ONU.

5.

LA GOUVERNANCE POUR ACCÉLÉRER



Une approche intersectorielle, reposant sur la coopération et la bonne gouvernance de l'eau : Étant donné les besoins croissants en eau, et le renforcement des incertitudes entourant l'eau, il est nécessaire de mettre en place une gouvernance verticale et horizontale améliorée et d'intensifier la coopération entre parties prenantes, secteurs et pays.

Bien que l'ODD 6 est un catalyseur essentiel de l'Agenda 2030, les enjeux de l'eau souffrent d'un manque de visibilité dans les processus internationaux. La gouvernance de l'eau, du niveau local au niveau mondial, est très fragmentée, les rôles et responsabilités de l'eau qui sont étroitement liés sont éparpillés et confiés aux différentes entités. Des approches multisectorielles impliquant des parties prenantes multiples sont nécessaires au niveau systémique afin d'optimiser l'utilisation des ressources rares, ce qui permettra de maximiser les co-bénéfices et de minimiser les arbitrages, afin de gérer les intérêts contradictoires et intersectoriels et de garantir la redevabilité.

Le rôle immédiat de tous les niveaux de gouvernement et des prestataires de service est

- ▶ Optimiser et de coordonner la préparation, l'encadrement politique et les processus de financement entre les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'agroalimentaire, de l'environnement, des déchets et de la gestion des risques de catastrophes, afin de gérer les organismes d'eau de façon intégrée, sensible au genre, participative et inclusive au niveau du bassin hydrique, et établir des mécanismes juridiques et techniques efficaces pour une gestion transfrontalière de l'eau durable (le cas échéant, par le biais des conventions régionales et internationales) qui servira comme instrument de prévention des conflits et de paix.

Le rôle immédiat des organisations multilatérales est

- ▶ Soutenir à tous les niveaux pertinents les dialogues intersectoriels impliquant de multiples parties prenantes, afin de renforcer la coordination des stratégies, de prévenir la maladaptation et de soutenir une redevabilité mutuelle.

Le rôle immédiat du système des Nations Unies est

- ▶ Assurer la cohérence des efforts de l'ONU dans le secteur de l'eau : par une coordination en amont dans la programmation de tous les membres de l'ONU-Eau ; en assurant un lien entre l'Événement spécial ODD 6 + de l'ONU-Eau avec d'autres secteurs en cours d'examen par le Forum politique de haut niveau (HLPF) ; en nommant un Émissaire spécial de l'ONU pour l'eau afin de renforcer la voix internationale de l'eau et les liens intersectoriels ; en donnant régulièrement aux États membres l'occasion d'examiner les enjeux mondiaux de l'eau à haut niveau.

**Les messages clés pour accélérer la mise en œuvre intersectorielle de l'ODD 6
sont soutenus par :**

Australie	Malawi
Autriche	Mauritanie
Bahamas	Mexique
Bulgarie	Namibie
Cameroun	Macédoine du Nord
Canada	Panama
Chili	Portugal
République Tchèque	République du Congo
Danemark	Roumanie
Égypte	Rwanda
Finlande	Sénégal
France	Sierra Leone
Géorgie	Singapour
Allemagne	Slovénie
Ghana	Afrique du Sud
Grèce	Corée du Sud
Guatemala	Suède
Haïti	Suisse
Hongrie	Thaïlande
Jamaïque	Les Pays-Bas
Japon	Togo
Jordanie	Turkménistan
Liechtenstein	Royaume-Uni
Luxembourg	Vietnam
Madagascar	Zambie